
Fiches

Population



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Sauf mention contraire, les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat. Elles peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique. Sur le site d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/>), les chiffres essentiels pour les comparaisons internationales sont actualisés régulièrement. Aussi, la date d'extraction des données est en général mentionnée sous les figures. Par défaut, les données utilisées concernent les pays de l'Union européenne à 28 dans ses frontières de 2013 à 2018. Dans l'ouvrage, ce périmètre est désigné par UE. Quand le périmètre retenu est différent, le champ est précisé sous les figures.

Les fiches de l'ouvrage font référence aux régions géographiques définies par la division de la Statistique des Nations unies (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>). Les pays du nord de l'Union européenne regroupent le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, le Royaume-Uni et la Suède. Les pays de l'est de l'UE désignent la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie. Les pays du sud de l'UE réunissent, quant à eux, la Croatie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, Malte, le Portugal et la Slovénie, auxquels s'ajoute Chypre. Enfin, les pays de l'ouest de l'UE rassemblent l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.c.a.	Non classé ailleurs
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2018, l'Union européenne (UE) compte 512,6 millions d'habitants. Au cours de l'année 2017, la population européenne a progressé d'environ un million d'habitants, soit + 2,1 %. Cette croissance est un peu plus faible qu'en 2016 (+ 2,4 %). Le **solde naturel** est négatif, comme en 2015, l'UE ayant enregistré en 2017 plus de décès (5,3 millions) que de naissances (5,1 millions). L'augmentation de la population n'est donc due qu'à son **solde migratoire**.

Les situations entre pays sont très diverses. En 2017, la population a augmenté dans dix-neuf pays et a diminué dans neuf autres. L'Allemagne, pays le plus peuplé de l'UE devant la France, regagne des habitants depuis 2011 et a enregistré une forte hausse en 2015 (+ 12,0 %). Depuis, sa population progresse mais à un rythme moins élevé (+ 4,2 % en 2016 et + 4,0 % en 2017). Son solde naturel négatif (- 1,8 %) est plus que compensé par un solde migratoire largement positif (+ 5,8 %). En France, le solde naturel (+ 2,4 % en 2017) contribue à plus des deux tiers de la croissance de la population (+ 3,4 %). Comme chaque année depuis 2006, la population augmente plus rapidement au Royaume-Uni (+ 5,7 % en 2017) qu'en France, de sorte que l'écart de population entre les deux pays n'est plus que de 1,0 million en faveur de la France au 1^{er} janvier 2018.

À l'inverse, la population italienne diminue pour la troisième année consécutive : - 1,7 % en 2017 après - 1,3 % en 2016. Le solde migratoire positif ne suffit pas à compenser le solde naturel négatif. C'est en Irlande que l'accroissement naturel est le plus élevé de l'UE (+ 6,6 %) ; il participe à près de 60 % de la croissance démographique du pays.

Au sein de l'UE, la France reste le pays le plus fécond en 2016, avec un **indicateur conjoncturel de fécondité** de 1,92 enfant par femme. Elle est suivie par la Suède (1,85), l'Irlande (1,81), puis le Royaume-Uni et le Danemark (1,79). La fécondité est la plus faible en Italie et en Espagne (1,34). Elle est en général plus élevée dans les pays du Nord (sauf Finlande) et de l'Ouest (sauf Autriche

et Luxembourg), et plus faible dans les pays de l'Est et surtout du Sud. En 2016, l'indicateur moyen de l'UE se situe à 1,60 enfant par femme, en légère hausse par rapport à 2015. En 2016, dans l'ensemble de l'UE, l'**espérance de vie à la naissance** atteint 83,6 ans pour les femmes et 78,2 ans pour les hommes. Elle progresse d'environ 4 mois pour les hommes comme pour les femmes, après un recul en 2015, retrouvant ainsi le niveau de 2014. En 2016, c'est en Espagne qu'elle est la plus élevée pour les femmes (86,3 ans), suivie de l'Italie, du Luxembourg et de la France (plus de 85,0 ans), et en Italie pour les hommes (81,0 ans), suivie de la Suède, Malte, l'Espagne et Chypre (plus de 80,5 ans). Les femmes peuvent espérer vivre 5,4 ans de plus que les hommes en moyenne dans l'ensemble de l'UE. Mais cet écart est très variable selon les pays : supérieur à 8 ans dans les pays baltes et en Pologne, il est inférieur à 4 ans aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni, en Irlande, au Danemark et à Malte. Il est un peu supérieur à la moyenne européenne en France (6,0 ans).

Depuis 2015, dans l'ensemble de l'UE, l'**espérance de vie sans incapacité à 65 ans** progresse pour les femmes et les hommes après une période de stagnation. En 2016, elle augmente de plus de 8 mois pour les femmes et de presque 5 mois pour les hommes. Ainsi, celle des femmes dépasse d'environ 4 mois celle des hommes (10,1 ans contre 9,8 ans). C'est en Suède que l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est la plus longue pour les femmes et les hommes, respectivement 16,6 ans et 15,1 ans. La France se situe au-dessus de la moyenne européenne pour les femmes (10,6 ans) et en dessous pour les hommes (9,5 ans).

La population européenne continue de vieillir : au 1^{er} janvier 2017, la part des 65 ans ou plus représente 19,4 % de la population contre 17,0 % dix ans plus tôt. C'est en Italie, en Grèce, en Allemagne et au Portugal que cette part est la plus élevée (de 21 % à 23 %) et en Irlande la plus faible (13,5 %). La France, avec 19,2 %, se situe légèrement en dessous de la moyenne européenne. ■

Définitions

Solde naturel, solde migratoire, indicateur conjoncturel de fécondité, espérance de vie à la naissance, espérance de vie sans incapacité à 65 ans : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Premières estimations de la population. La population de l'UE en hausse à près de 513 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018 », *Communiqué de Presse* n° 115/2018, Eurostat, juillet 2018.

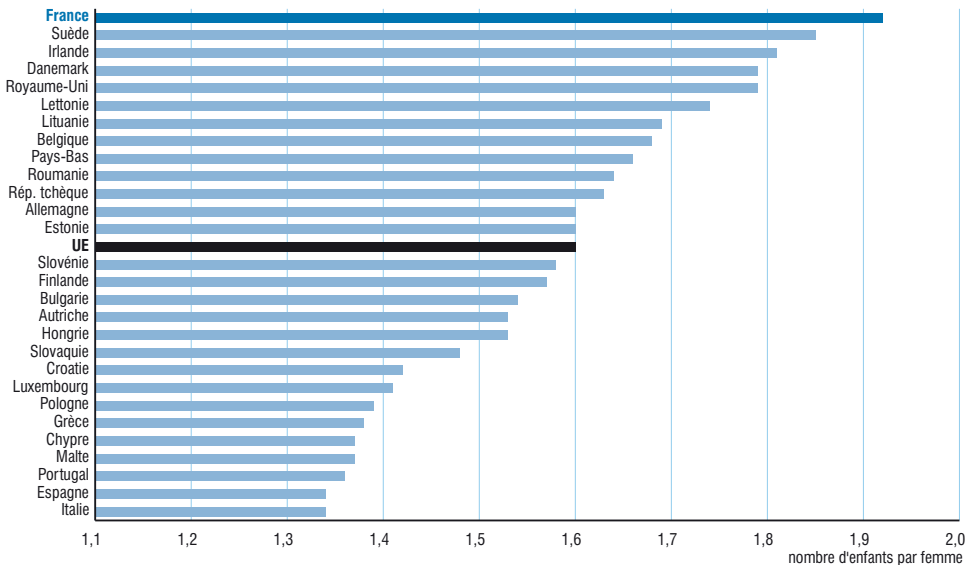
1. Quelques indicateurs démographiques

	Population au 1 ^{er} janvier 2018 (en milliers)	Évolution de la population en 2017 (en %)			Part des 65 ans ou plus au 1 ^{er} janvier 2017 (en %)	Espérance de vie à la naissance en 2016 ² (en années)		Espérance de vie sans incapacité à 65 ans en 2016 ² (en années)	
		Due à l'accroissement naturel	Due aux migrations ¹	Ensemble		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Allemagne	82 850	-1,8	5,8	4,0	21,2	83,5	78,6	12,4	11,5
Autriche	8 822	0,5	5,1	5,6	18,5	84,1	79,3	7,4	8,2
Belgique	11 413	0,9	4,5	5,4	18,5	84,0	79,0	11,4	10,3
Bulgarie	7 050	-6,5	-0,8	-7,3	20,7	78,5	71,3	10,1	9,2
Chypre	864	3,8	7,2	11,0	15,6	84,9	80,5	10,3	11,2
Croatie	4 105	-4,1	-7,7	-11,8	19,6	81,3	75,0	4,9	5,2
Danemark	5 781	1,4	4,2	5,6	19,1	82,8	79,0	11,9	11,5
Espagne	46 659	-0,7	3,5	2,8	19,0	86,3	80,5	10,4	10,4
Estonie	1 319	-1,3	4,0	2,7	19,3	82,2	73,3	7,0	5,5
Finlande	5 513	-0,6	2,4	1,8	20,9	84,4	78,6	8,9	9,4
France	67 187	2,4	1,0	3,4	19,2	85,3	79,3	10,6	9,5
Grèce	10 739	-3,3	0,6	-2,7	21,5	84,0	78,9	7,8	8,0
Hongrie	9 778	-3,8	1,8	-2,0	18,7	79,7	72,6	6,4	6,7
Irlande	4 838	6,6	4,6	11,2	13,5	83,6	79,9	13,2	12,0
Italie	60 484	-3,1	1,4	-1,7	22,3	85,6	81,0	10,1	10,4
Lettonie	1 934	-4,1	-4,0	-8,1	19,9	79,6	69,8	4,5	4,4
Lituanie	2 809	-4,1	-9,7	-13,8	19,3	80,1	69,5	5,6	5,6
Luxembourg	602	3,2	15,8	19,0	14,2	85,4	80,1	8,0	9,5
Malte	476	1,6	31,3	32,9	18,8	84,4	80,6	12,9	12,8
Pays-Bas	17 118	1,1	1,0	2,1	18,5	83,2	80,0	9,9	10,3
Pologne	37 977	0,0	0,1	0,1	16,5	82,0	73,9	8,9	8,2
Portugal	10 291	-2,3	0,5	-1,8	21,1	84,3	78,1	6,4	7,7
Rép. tchèque	10 610	0,3	2,7	3,0	18,8	82,1	76,1	8,9	8,4
Roumanie	19 524	-3,6	-2,5	-6,1	17,8	79,1	71,7	5,6	6,2
Royaume-Uni	66 186	2,2	3,5	5,7	18,1	83,0	79,4	11,1	10,4
Slovaquie	5 443	0,7	0,7	1,4	15,0	80,7	73,8	4,2	4,5
Slovénie	2 067	-0,1	0,6	0,5	18,9	84,3	78,2	8,2	8,4
Suède	10 120	2,3	10,1	12,4	19,8	84,1	80,6	16,6	15,1
UE³	512 561	-0,4	2,5	2,1	19,4	83,6	78,2	10,1	9,8

1. Y compris ajustements de population. 2. Données non disponibles pour 2017. 3. Pour l'UE, la population et ses évolutions sont des calculs Insee.
Note : les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy ne sont pas incluses dans les données de la France reprises ici, mais le sont dans les données publiées sur le site d'Eurostat car ces territoires font partie de l'Union européenne.

Sources : Eurostat, extraction des données en juillet 2018, sauf France (Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil).

2. Indicateur conjoncturel de fécondité en 2016



Source : Eurostat, extraction des données en juillet 2018.

2.2 Jeunes de 15 à 29 ans

En 2017, l'Union européenne (UE) compte 88 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans, soit 17,2 % de sa population. La France se situe un peu au-dessus de la moyenne européenne, avec 17,7 % de sa population âgée de 15 à 29 ans. Deux des principaux pays voisins de la France, l'Espagne et l'Italie, enregistrent quant à eux la plus faible part des 15-29 ans de l'UE (15,1 %). *A contrario*, cette part est nettement plus élevée à Chypre (22,0 %), qui devance Malte (19,7 %).

Reflet du vieillissement global de la population européenne, la part des jeunes a baissé de 3,3 points depuis 2000. L'Espagne (- 8,4 points), l'Italie (- 4,5 points) et la Pologne (- 5,6 points), dont la part des 15-29 ans a fortement reculé, ont contribué à près de la moitié du recul observé à l'échelle européenne entre 2000 et 2017. En France, la baisse a été un peu moins marquée sur la même période (- 2,4 points), les effets de l'allongement de l'espérance de vie étant limités par une natalité dynamique.

Selon le scénario central des **projections de population** réalisées par Eurostat, la part des jeunes progresserait de nouveau en France à l'horizon 2030 pour atteindre 18,2 %. Suivant ce scénario, construit sur la base d'un ensemble d'hypothèses conventionnelles déterminées par Eurostat (taux de fécondité et taux de mortalité par âge, soldes migratoires), la France serait donc en 2030 le deuxième pays le plus jeune de l'UE, après l'Irlande (19,1 %). En revanche, la part des jeunes continuerait de baisser au sein de l'UE

pour atteindre 16,3 %. Ce recul s'expliquerait pour moitié par la baisse de la part des jeunes prévue en Allemagne (- 2,6 points).

En 2017, les jeunes Français quittent le domicile parental à 24 ans en moyenne, soit deux ans plus tôt que l'ensemble des jeunes Européens (26 ans). Les jeunes des pays nordiques (Suède, Danemark et Finlande) sont les plus précoces à quitter le domicile parental (21 ans en moyenne). À l'inverse, les jeunes Maltais et les jeunes Croates prennent leur indépendance bien plus tardivement (32 ans en moyenne).

Dans tous les pays européens, les filles quittent le domicile parental plus tôt que les garçons. En 2017, les écarts les plus importants concernent la Bulgarie et la Roumanie : les garçons **décohabitent** cinq ans plus tard que les filles, respectivement à 32 et 30 ans. À l'inverse, en Suède, au Luxembourg et au Danemark, les garçons ne partent de chez leurs parents que six mois en moyenne après les filles. En France, l'écart d'âge est de deux ans : les filles décohabitent à 23 ans en moyenne, contre 25 ans pour les garçons.

Au-delà des habitudes culturelles, le contexte économique explique en partie ces écarts entre pays. En effet, plus le chômage des jeunes est élevé, plus la proportion de jeunes **vivant chez leurs parents** est importante. La France est l'une des exceptions : le chômage des 15-29 ans est élevé (18,5 % contre 13,2 % dans l'UE en 2016) alors que la part des jeunes cohabitent avec leurs parents est faible (55,7 % contre 65,7 % dans l'UE en 2016). ■

Définitions

Projection de population : elle fournit une image de ce que pourrait être la population à venir, à partir de la connaissance du passé et en prenant, pour le futur, des hypothèses sur trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations.

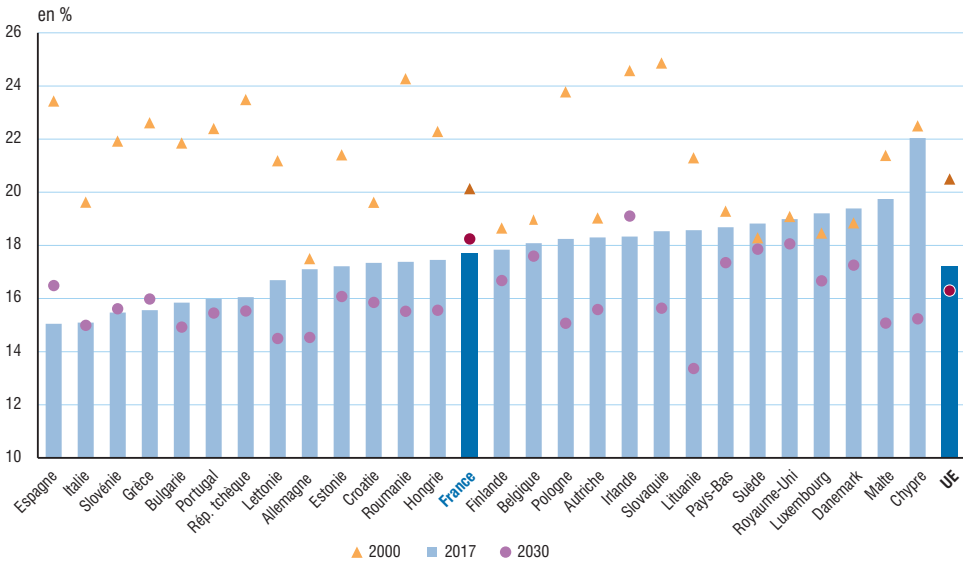
Décohabitation : le fait qu'un individu quitte le logement qu'il partageait avec d'autres personnes, le plus souvent ses parents.

Personne vivant chez ses parents (ou cohabitante) : personne qui vit habituellement, c'est-à-dire au moins un mois dans l'année, dans le logement de ses parents ou de ses grands-parents.

Pour en savoir plus

- *Chiffres clés de la jeunesse*, Injep, édition 2019.
- "Being young in Europe today", *Statistics Explained*, Eurostat, édition 2018.
- « Jeunesse(s) et transitions vers l'âge adulte : quelles permanences, quelles évolutions depuis 30 ans ? », *Céreq Échanges* n° 6, juin 2018.
- « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau », *Insee Première* n° 1686, janvier 2018.
- « L'accès à l'autonomie résidentielle pour les 18-24 ans : un processus socialement différencié », in *France, Portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.

1. Ratio des jeunes de 15-29 ans dans la population totale en 2000, 2017 et 2030



Lecture : en France, la proportion de jeunes de 15-29 ans dans la population totale est de 17,7 % au 1^{er} janvier 2017.

Note : ratio calculé au 1^{er} janvier des années 2000 et 2017 et estimé au 1^{er} janvier 2030.

Source : Eurostat, estimations de population pour les 15-29 ans, projections (EUROPOP2015), extraction des données en août 2018.

2. Indicateurs de l'entrée dans la vie adulte des jeunes de 15 à 29 ans en 2016

	Âge moyen estimé des jeunes quand ils quittent le domicile parental			Proportion de jeunes adultes habitant avec leurs parents (en %)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Suède	20,6	20,8	20,7	38,3	43,7	41,1
Danemark	20,7	21,3	21,0	29,2	42,5	35,9
Finlande	21,1	22,8	21,9	31,7	42,0	36,9
Estonie	23,2	24,0	23,6	51,2	62,0	56,8
Allemagne	22,9	24,4	23,7	53,5	70,4	62,6
Pays-Bas	22,8	24,5	23,7	49,3	59,1	54,3
France	23,0	24,7	23,8	52,4	59,0	55,7
Royaume-Uni	23,5	25,1	24,3	46,6	56,9	51,8
Luxembourg	24,1	24,7	24,4	69,0	81,4	75,4
Belgique	24,4	26,1	25,2	65,7	75,0	70,4
Autriche	24,2	26,3	25,3	55,3	66,8	61,4
Lituanie	24,4	26,3	25,4	61,7	72,2	67,1
Rép. tchèque	24,9	27,7	26,3	63,1	76,2	69,8
Irlande	25,9	27,3	26,6	74,9	83,4	79,3
Chypre	26,7	27,8	27,2	67,2	82,0	74,6
Hongrie	26,3	28,9	27,6	67,4	78,7	73,2
Lettonie	26,6	28,8	27,7	60,9	70,7	65,9
Pologne	26,8	29,2	28,0	70,6	82,3	76,6
Roumanie	25,8	30,3	28,1	67,0	84,4	75,9
Slovénie	27,1	29,2	28,2	74,7	83,6	79,3
Grèce	27,8	30,4	29,1	77,6	85,2	81,4
Portugal	28,2	29,9	29,1	78,2	83,1	80,7
Bulgarie	27,0	31,7	29,4	64,1	81,9	73,3
Espagne	28,3	30,4	29,4	76,5	85,5	81,0
Italie	29,0	31,3	30,1	78,3	87,7	83,2
Slovaquie	29,8	32,2	31,0	80,0	90,9	85,6
Croatie	29,7	33,2	31,5	81,8	92,3	87,1
Malte	30,6	32,9	31,8	81,7	88,2	85,1
UE	25,1	27,1	26,1	60,1	71,1	65,7

Source : Eurostat, dispositif EU-SILC, extraction des données en juillet 2018.

2.3 Seniors

Au cours des dernières décennies, au sein des États membres de l'Union européenne (UE), les taux de fécondité bas et l'augmentation de l'espérance de vie ont modifié la pyramide des âges avec une augmentation de la part de la population âgée de 65 ans ou plus. En 2016, l'espérance de vie à 65 ans atteint 21,6 ans pour les femmes et 18,2 ans pour les hommes dans l'UE. Elle devrait continuer de progresser, d'après les projections démographiques d'Eurostat. Les différences d'espérance de vie sont relativement faibles entre pays de l'**UE15**, en particulier pour les hommes. Elles sont plus importantes entre ces pays et la plupart de ceux ayant intégré l'UE à partir de 2004. Les différences de qualité de vie et d'état de santé des personnes âgées sont plus marquées. Ainsi, en moyenne dans l'UE, après 65 ans, les femmes vivent 10,1 ans en bonne santé et les hommes 9,8 ans. Ces **années de vie en bonne santé** sont nettement plus élevées en Suède : 16,6 ans pour les femmes et 15,1 ans pour les hommes. Dans la plupart des pays, dont la France, l'Espagne et l'Italie, le nombre d'années de vie en bonne santé à 65 ans des femmes représente moins de la moitié de leur espérance de vie à 65 ans. C'est également le cas pour les hommes dans moins de la moitié des pays de l'UE, dont la France. Ces comparaisons, fondées sur des données déclaratives, sont toutefois fragiles.

Avec le vieillissement de la génération du *baby-boom*, la proportion de personnes

âgées dans la population totale va continuer d'augmenter. Les défis que constitue ce vieillissement sont nombreux pour les systèmes sanitaire, social et médicosocial : la demande de soins de santé et de soins de longue durée devrait continuer de croître. Dans l'UE, le **ratio de dépendance** des personnes âgées se dégraderait d'ici à 2056, et passerait en moyenne de près de 30 % à plus de 50 %. Il dépasserait la moyenne européenne en Allemagne, en Italie et en Espagne. Dans certains pays toutefois (France, Italie, mais surtout Espagne), le ratio de dépendance s'améliorerait à l'horizon 2050.

L'allongement de la durée de vie et l'augmentation de la part de la population âgée posent également la question de l'équilibre des systèmes de retraite pour assurer aux retraités un revenu de remplacement adéquat et les protéger contre les risques de pauvreté et d'exclusion sociale. Les réformes adoptées pour améliorer la situation financière des régimes de retraite se sont traduites, entre autres et dans des proportions variables selon les pays, par le report de l'âge légal de départ à la retraite, l'allongement de la durée de cotisation, la hausse des taux de cotisation, la modification des mécanismes d'indexation ou le gel des revalorisations. Ainsi, les Européens qui partiront à la retraite en 2056, au terme d'une carrière de quarante ans, bénéficieront généralement d'un **taux de remplacement** significativement inférieur à ceux partis en 2016. ■

Définitions

Années de vie en bonne santé : elles sont calculées à l'aide des statistiques relatives à la mortalité et aux données auto-déclarées sur les limitations d'activité perçues (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie – SRCV / EU-SILC), ces dernières pouvant être affectées par la perception subjective des répondants, ainsi que par leur origine sociale et culturelle. De plus, le dispositif EU-SILC ne couvre pas les résidents des établissements, susceptibles d'être davantage limités dans leurs activités quotidiennes que les personnes vivant à leur domicile ou au domicile d'un proche. En outre, des différences dans la formulation des questions peuvent exister entre pays et dans le temps et expliquer certains écarts.

Ratio de dépendance : rapport entre la population âgée de 65 ans ou plus et celle âgée de 15 à 64 ans.

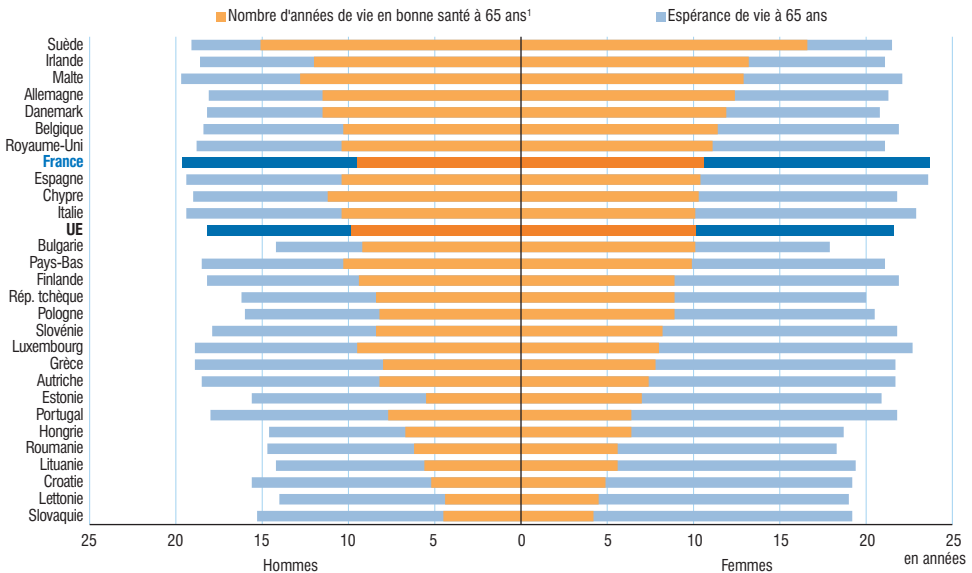
Taux de remplacement : rapport entre le montant de la retraite et celui du dernier revenu d'activité perçu.

UE15 : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les enjeux de long terme de la protection sociale en Europe », in *La protection sociale en France et en Europe en 2016*, coll. « Panoramas de la Drees – Social », édition 2018.
- *The 2018 Pension adequacy report: Current and future income adequacy in old age in the EU*, Commission européenne, volume 1, 2018.
- *The 2015 Ageing Report, Economic and budgetary projections for the 28 EU member states*, Commission européenne, European economy 3/2015.

1. Espérance de vie dont nombre d'années de vie en bonne santé à 65 ans en 2016

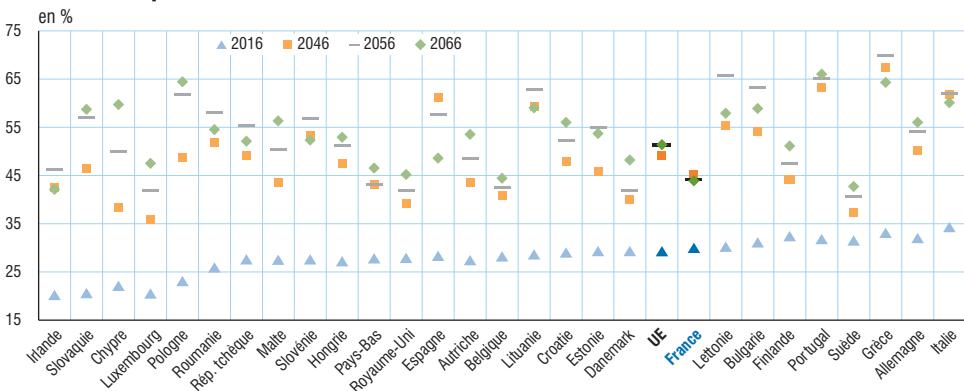


1. Il s'agit du nombre d'années de vie sans limitation fonctionnelle ni incapacité. Les données proviennent du dispositif EU-SILC qui ne couvre pas les personnes résidant en institutions et qui se fonde sur l'état de santé autodéclaré des répondants.

Lecture : en Suède, l'espérance de vie à 65 ans des hommes est de 19 ans dont 15 ans de vie en bonne santé, celle des femmes est de 22 ans dont 17 ans en bonne santé.

Source : Eurostat, dispositif européen EU-SILC et données démographiques.

2. Ratio de dépendance



Lecture : en France, le ratio de dépendance passerait de 30,0 % en 2016 à 45,3 % en 2046, 44,1 % en 2056 et 43,9 % en 2066.

Source : Eurostat-Europop2015.

3. Taux de remplacement théorique net pour une carrière de 40 ans et un départ à l'âge de l'annulation de la décote

	en %	
	2016	2056
Allemagne	56	61
Espagne	97	87
France	76	68
Italie	79	76
Suède	55	46
Royaume-Uni	85 (87)	69

Note : en Allemagne, les projections incluent les revenus des pensions *Riester*, ce qui explique la hausse du taux de remplacement entre 2016 et 2056. En France, le cas type théorique est calculé pour un salarié du régime général (pensions de base et complémentaire confondues). Au Royaume-Uni, la réforme de 2011 introduit l'harmonisation progressive jusqu'en 2018 des paramètres de calcul des pensions des hommes et des femmes ; en 2016, le taux de remplacement théorique est de 85 % pour les hommes (87 % pour les femmes).

Sources : Eurostat pour les taux de remplacement agrégés ; rapport 2018 sur l'adéquation des pensions pour les taux de remplacement théoriques et la durée de vie au travail.

2.4 Population étrangère et demandeurs d'asile

En 2017, sur les 512 millions d'habitants des 28 pays de l'Union européenne (UE), près de 39 millions sont **étrangers**, soit 8 % de la population. Parmi eux, 44 % sont originaires d'un autre pays membre de l'UE. L'Allemagne et le Royaume-Uni comptent le plus grand nombre d'étrangers : respectivement 9,2 et 6,1 millions, soit 11 % et 9 % de leur population. La part d'Européens parmi les étrangers est plus élevée au Royaume-Uni (60 %) qu'en Allemagne (43 %). L'Espagne se situe dans une position intermédiaire, avec près de 10 % de sa population de nationalité étrangère, dont 44 % sont d'origine européenne. La France et l'Italie comptent 4,6 et 5,0 millions d'étrangers, soit 7 % et 8 % de leur population, ce qui les situe autour de la moyenne européenne. Toutefois, la part d'Européens y est plus faible : 34 % en France et 30 % en Italie. Proportionnellement à sa population, le Luxembourg accueille le plus d'étrangers (48 %) dont 85 % sont originaires d'un pays européen. Inversement, les étrangers ne représentent qu'environ 1 % de la population en Pologne, en Roumanie, en Lituanie, en Bulgarie, en Slovaquie, en Croatie et en Hongrie.

Entre 2008 et 2017, le nombre d'étrangers a augmenté de plus 9 millions dans les pays de l'UE. Cette hausse concerne en premier lieu l'Allemagne (+ 2,0 millions) et le Royaume-Uni (+ 2,0 millions), mais aussi l'Italie (+ 1,6 million) et la France (+ 930 000). Néanmoins, proportionnellement à leur taille, certains pays, comme l'Autriche, ont connu un accroissement plus important. À l'opposé, la population étrangère a diminué au cours des dix dernières années dans la péninsule ibérique (- 715 000) et dans les pays baltes (- 171 000).

L'UE a enregistré 706 000 demandes d'asile en 2017, dont 651 000 **primo-demandes**. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2015 et 2016, années où les demandes ont culminé à plus de 1,2 million par an. Durant cette

période, les demandes d'asile ont largement dépassé le pic de 672 000 atteint en 1992 au moment de l'éclatement de la Yougoslavie.

Avec 223 000 demandes en 2017, soit près d'un tiers du total européen, l'Allemagne reste le pays où les demandes de protection internationale sont les plus nombreuses. En 2016, ce pays comptabilisait à lui seul 60 % des demandes (745 000 sur 1,3 million). En 2017, malgré un contexte européen à la baisse, les demandes ont augmenté en France (99 000 demandes d'asile), en Italie (129 000) et en Grèce (58 000) par rapport à 2015 et 2016. Pour l'Italie et la Grèce, cette hausse s'explique en partie par une application plus stricte de la réglementation de Dublin, qui prescrit aux demandeurs d'asile de déposer leur requête dans le pays d'arrivée. D'autres pays ont au contraire fortement restreint l'accueil des demandeurs d'asile. Entre 2015 et 2017, le nombre de demandes a ainsi chuté de 163 000 à 26 000 en Suède, de 177 000 à 3 400 en Hongrie et de 88 000 à 25 000 en Autriche. Au Royaume-Uni, les demandes sont restées relativement stables en 2015 et 2016, avec 40 000 demandes déposées, et ont quelque peu diminué depuis (34 000 en 2017).

En 2017, les ressortissants syriens, irakiens et afghans représentent près de 30 % de l'ensemble des demandeurs de protection internationale, contre 51 % deux ans plus tôt. Les conflits armés au Nigeria et au Pakistan ont entraîné une augmentation des demandes de protection internationale en provenance de ces pays depuis 2016. Les ressortissants nigériens représentent ainsi 6 % de l'ensemble des demandes en 2017 et les ressortissants pakistanais 5 %. Lors de la guerre en Géorgie en 2008, les Russes (9 %), en provenance notamment de Tchétchénie, représentaient la part la plus élevée des demandeurs d'asile, après les Irakiens (12 %) et avant les ressortissants somaliens (7 %). ■

Définitions

Étranger, primo-demande d'asile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les États membres de l'UE ont accordé en 2017 la protection à plus de 500 000 demandeurs d'asile », *Communiqué de presse*, Eurostat, 19 avril 2018.
- « Statistiques sur l'asile », *Statistics explained*, Eurostat, 2017.
- *Les étrangers en France*, rapport au Parlement sur les données de l'année 2016, DGEF, 2017.

Population étrangère et demandeurs d'asile 2.4

1. Effectifs d'étrangers en 2017

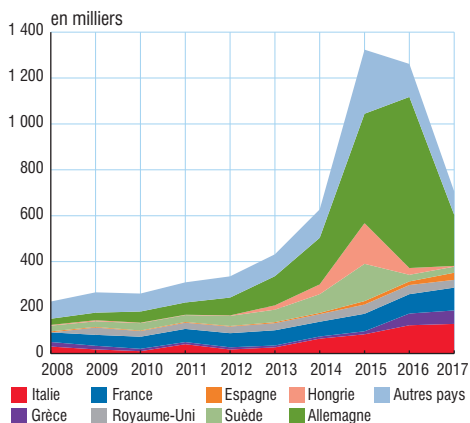
	Nombre d'étrangers	Part des étrangers dans la population totale (en %)	Part des Européens dans la population étrangère (en %)	Variation du nombre d'étrangers (2008-2017)
Allemagne	9 219 989	11,2	43,2	1 964 594
Autriche	1 341 930	15,3	48,8	512 251
Belgique	1 353 775	11,9	65,8	382 327
Bulgarie	84 628	1,2	15,9	48 289
Chypre	147 957	17,3	74,8	22 699
Croatie	48 312	1,2	31,2	...
Danemark	484 986	8,4	41,7	186 536
Espagne	4 419 621	9,5	43,7	- 666 672
Estonie	196 489	14,9	8,4	- 32 846
Finlande	243 639	4,4	39,9	110 931
France	4 638 556	6,9	34,2	928 742
Grèce	810 034	7,5	25,3	...
Hongrie	151 132	1,5	52,5	- 25 448
Irlande	564 884	11,8	75,5	5 863
Italie	5 047 028	8,3	30,5	1 614 377
Lettonie	279 446	14,3	2,1	- 125 430
Lituanie	20 117	0,7	27,5	- 12 590
Luxembourg	281 497	47,7	85,4	75 608
Malte	54 321	11,8	55,7	39 596
Pays-Bas	972 298	5,7	50,3	283 923
Pologne	216 240	0,6	13,6	158 398
Portugal	397 731	3,9	29,7	- 48 602
Rép. tchèque	510 843	4,8	40,8	163 194
Roumanie	114 527	0,6	46,8	...
Royaume-Uni	6 090 385	9,3	59,5	2 069 599
Slovaquie	69 695	1,3	76,8	28 791
Slovénie	114 438	5,5	16,4	45 817
Suède	851 949	8,5	36,4	327 461
UE	38 726 447	7,6	43,8	9 030 281

Champ : population étrangère au 1^{er} janvier 2018.

Note : données absentes pour la Grèce, la Roumanie et la Croatie (cette dernière ne faisait pas partie de l'UE) en 2008.

Source : Eurostat, extraction des données en juin 2018.

2. Évolution des demandes d'asile depuis 2008



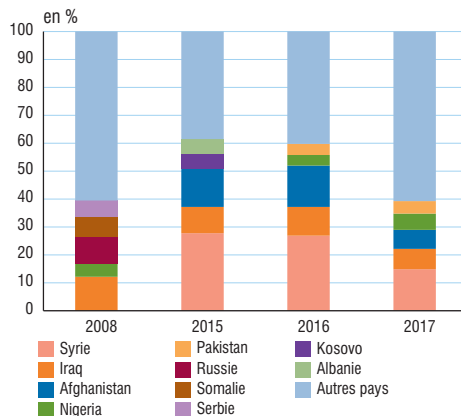
Champ : demandeurs d'asile, tout âge et sexe confondus.

Lecture : l'Allemagne a instruit 27 000 demandes en 2008 et 745 000 en 2016.

Note : données absentes pour le Royaume-Uni en 2008.

Source : Eurostat, extraction des données en juin 2018.

3. Principaux pays d'origine des demandeurs d'asile



Champ : demandeurs d'asile, tout âge et sexe confondus.

Lecture : en 2017, 15 % des demandeurs d'asile sont des ressortissants syriens.

Source : Eurostat, extraction des données en juin 2018.